

Guide du formateur

Outils « Kits pédagogiques FLI »









SOMMAIRE DU GUIDE DU FORMATEUR Outils « Kits pédagogiques FLI »

I.	Contexte historique et démarche pédagogique FLI		
	Le contexte historique du FLI		
	Le contexte de création des kits pédagogiques		
	3. La démarche pédagogique FLI		
II.	Structure du kit pédagogique FLI	4	
III.	Méthodologie de la conception du kit pédagogique FLI	5	
	Les 4 premiers niveaux du CECR		
IV.	Comment utiliser les kits pédagogiques FLI ?	7	
	1. Repérer (ou confirmer) le niveau linguistique à l'oral de son groupe		
	2. Identifier les besoins socio – linguistiques ou professionnels de son public		
V.	Annexes	9	

I. Contexte historique et démarche pédagogique FLI

1. Le contexte historique du FLI

Le FLI (français langue d'intégration) propose une contextualisation de l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère pour les personnes migrantes ayant comme projet de s'installer durablement en France et de demander à terme la naturalisation. Il s'agit d'un processus d'appropriation du français en situation d'immersion et en contexte homoglotte (la langue apprise en classe est la langue du milieu environnant).

Le FLI a fait son apparition en 2011 lorsque 2 décrets ont été créés par la DAIC, devenue la DAAEN au cours de l'année 2013 (Direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité) :

- Le décret n°2011-1265 qui élève le niveau d'évaluation des compétences à l'oral des migrants demandant la nationalité française en le portant au niveau B1 (oral)
- Le décret n°2011-1266 qui instaure la création d'un label qualité intitulé « Français Langue d'Intégration » entré en vigueur le 1er janvier 2012 et auquel est adjoint le référentiel FLI

2. Le contexte de création des kits pédagogiques

En Alsace, le pilotage institutionnel du déploiement du Français Langue d'Intégration a été confié à la DRJSCS. Pour conduire cette politique, la DRJSCS a sollicité l'appui opérationnel du CRAPT-CARRLI en raison de sa connaissance des réseaux et de son positionnement de centre de ressources régional.

Le CRAPT CARRLI a donc proposé en 2013 et 2015 des formations-actions pour les intervenants des cours de FLI ou des ateliers de sociolinguistique alsaciens, qui ont mené à la création de nouvelles ressources : les Kit FLI pédagogiques « Vie personnelle », « Vie publique » et « Vie professionnelle ».

3. La démarche pédagogique FLI:

Le FLI est une langue horizon qui se définit par sa finalité. Selon le référentiel FLI : « il répond à la demande de formation en langue française des adultes migrants dont le français n'est pas la langue maternelle. Il vise de façon conjointe un usage quotidien de la langue et l'apprentissage des outils d'une bonne insertion dans la société française (y compris par l'adhésion aux usages et aux valeurs de la République). Il privilégie la forme orale et la lecture, sans ignorer l'écriture. Il correspond à un usage acquis par immersion. En ce sens, il est tout autant une démarche qu'un cadre de compétence ». *Cf Référentiel FLI p 4*

De manière globale, l'enseignement-apprentissage du FLI se caractérise par :

- La capacité à évaluer le niveau de langue des migrants (niveau B1 oral requis pour l'obtention de la nationalité)
- L'intégration des valeurs citoyennes de façon transversale dans l'approche pédagogique
- La perspective actionnelle de l'apprentissage de la langue
- L'accent sur la langue orale et l'aspect pragmatique de l'apprentissage
- L'apprentissage par immersion
- La gestion de l'hétérogénéité des niveaux dans un groupe
- Le développement des partenariats locaux
- Le référentiel FLI est téléchargeable sur Internet sur le site du Ministère de l'Intérieur (taper référentiel FLI dans Google).

Pour vous aider à vous repérer dans cette nouvelle méthodologie contextualisant le FLE, nous avons conçu des documents de présentation et de synthèse présentant le cadre du FLI, ses objectifs et ses critères (voir annexes 1, 2 et 3 dans le Guide du formateur).

II. Structure des kits pédagogiques FLI

Les 3 kits « Vie personnelle », « Vie publique », et « Vie professionnelle » présentent des <u>FICHES</u> <u>THEMATIQUES</u>, qui sont des boîtes à outils avec toutes les rubriques utiles pour aider à concevoir un cours.

Rubriques:

- « Informations et supports »
- « Actes de langage »
- « Mises en situation perspective actionnelle »
- « Valeurs citoyennes »
- « Partenariats »

Niveaux de langue :

Pour « Vie personnelle » et « Vie publique » : niveaux A1.1, A1 et A2 du CECR

Pour « Vie professionnelle » : niveaux A1, A2 et B1 du CECR

Modèle de fiche thématique vierge : annexe 4

Les kits « Vie personnelle », « Vie publique » montrent aussi des exemples de <u>FICHES PEDAGOGIQUES</u>.

Une fiche pédagogique est la formalisation d'une séance de cours FLI pour un niveau de langue précis (ou pour 2 niveaux dans le cas de la gestion d'un groupe hétérogène), en lien avec une des fiches thématiques élaborées dans l'outil.

Ces fiches ont été conçues en tandem par les professionnels du terrain participant aux groupes de travail, sur la base d'une trame méthodologique fournie par le CRAPT CARRLI.

L'ensemble d'une séance de cours y est détaillé avec les objectifs précis du cours (objectifs linguistiques, compétences transversales et pragmatiques, compétences socioculturelles et citoyennes), le scénario pédagogique envisagé, les tâches à effectuer dans une visée actionnelle, les modalités d'animation, les ressources et supports authentiques à éventuellement utiliser, les partenariats locaux proposés, l'évaluation formative à éventuellement mettre en place.

Nous tenons à préciser que ces fiches de séances de cours ne sont en aucun cas des « modèles » à suivre impérativement, et qu'elles représentent une proposition parmi de nombreuses autres possibilités. Il est bien entendu nécessaire de les adapter aux conditions d'enseignement de chaque formateur (durée de la séance, nombre d'apprenants, fréquence des cours), au public visé et aux niveaux de langue.

Modèle de fiche pédagogique vierge : annexe 5 Lexique des mots-clés pour l'animation d'une séance : annexe 6

ANNEXES

Les 3 kits sont complétés par des annexes. Il s'agit de documents authentiques ou didactisés. Les annexes peuvent bien entendu être réutilisées librement dans d'autres contextes et avec d'autres perspectives que celles proposées ici. Elles sont proposées pour une exploitation avec un niveau de langue précis et pour une thématique donnée, et ne sont en aucun cas limitatives d'autres supports à chercher/utiliser.

Elles peuvent être utilisées en lien avec les fiches thématiques ou les fiches pédagogiques concernées, ou dans le cadre de toute autre utilisation que le formateur trouvera pertinente. Elles sont destinées à s'étoffer et à être renouvelées dans le temps.

<u>NB 1</u>: certaines ressources utilisées par les formateurs dans les fiches pédagogiques n'apparaissent pas dans les annexes car elles sont issues de méthodes et ne sont donc pas libres de droit. Nous indiquons leurs références pour vous permettre d'y accéder en consultant directement l'ouvrage (disponible au CRAPT CARRLI).

Les annexes mentionnées dans les fiches pédagogiques sont principalement issues des publications suivantes :

- Bagages, édition Aftam 2010
- Trait d'Union 1, nouvelle édition, édition Clé international 2012
- DILF A1.1, 150 activités, Nouvel Entraînez-vous, édition Clé international
- Tempo 1, édition Didier 1996

<u>NB 2</u>: le CRAPT CARRLI a collecté et catalogué de très nombreux documents authentiques pour chacune des thématiques susceptibles d'être travaillées avec les migrants. Ces documents se trouvent en format papier au centre de documentation 4 rue de Sarrelouis à Strasbourg. Ils sont également téléchargeables à partir d'un poste informatique sur place (apporter une clé USB).

Contact : Solange Désert solange.desert@ac-strasbourg.fr / 03 88 23 83 26

III. Méthodologie de la conception du kit pédagogique FLI :

1. Un outil de formalisation adapté du CLP

La partie « Fiches thématiques » des Kits pédagogiques FLI a été adaptée du guide CLP (Comité de Liaison pour la Promotion des Migrants et des Publics en difficulté) intitulé « Guide descriptif — Actions socialisantes à composante langagière », Paris Ile-de-France 2004.

La démarche initiale du CLP d'enseignement-apprentissage sur 3 phases [découverte / exploration / appropriation des espaces sociaux] a été retranscrite en niveaux de maîtrise de langue tels que définis dans le CECR (Cadre Européen Commun de Référence) :

- A1.1 (introductif)
- A1 (découverte)
- A2 (intermédiaire ou survie)
- B1 (seuil) uniquement pour le volet « Vie professionnelle »

Voir page suivante : récapitulatif des 4 premiers niveaux du CECR

Du guide CLP ont été gardés des éléments qui nous semblent toujours d'actualité :

- Le contenu structuré selon une logique d'appropriation des espaces sociaux et culturels de proximité
- La finalité qui est le développement de l'autonomie sociale dans les sphères publique, personnelle, culturelle, professionnelle et citoyenne des migrants
- La prise en compte des besoins des apprenants dans leur globalité
- L'ancrage territorial et le maillage partenarial

2. Les 4 premiers niveaux du CECR

NIVFAU A1.1

« Introductif » : on apprend la langue mais aussi à lire et à compter, à raisonner, à se repérer dans l'espace et le temps

Nb mots: 300 mots « Notion de phrase »

Thèmes:

Moi, ma famille, mes amis, ma maison, mes besoins concrets vitaux

Ecrit:

- Ecrire son nom, son adresse, faire une liste de mots. d'actions
- Lire et comprendre une étiquette, un pictogramme, un panneau, un formulaire, une affiche, un mode d'emploi illustré

Oral:

- Comprendre une indication simple. Un ou deux énoncés éventuellement reliés par « et, mais, ou »
- poser une question, répondre à une question

Attitude de l'interlocuteur:

Interlocuteur coopératif et bienveillant

NIVEAU A1

« Découverte » : on sait lire et comprendre quelques phrases

Nb mots: 800 mots

« Phrase simple, notion d'accord »

Thèmes:

Moi, qui je suis, ce que je fais, mon environnement, mes activités

Ecrit:

- lire un courriel, une note, une recette, une notice... pour s'informer
- rédiger une annonce, une carte postale

Oral:

- comprendre une instruction, une indication simple. Un ou 2 énoncés éventuellement reliés par « et, mais, ou ». Comprendre une information sur une personne, un lieu, un objet...
- échanger des informations
- dire ce qu'on (n')aime (pas)

Attitude de l'interlocuteur : Interlocuteur coopératif

NIVEAU A2

« Intermédiaire » : à l'aise dans son environnement immédiat

Vocabulaire fréquent, Liens logiques du récit Présent, passé, futur, accords de base

Thèmes:

Ecole, achats, nourriture, travail, déplacements, l'environnement immédiat

Ecrit:

- lire et comprendre un texte court et simple alternant passé et présent
- raconter, décrire une expérience ou un événement passé

Oral:

- comprendre une description, le récit d'un événement, une explication (suite logique d'actions)...
- -décrire, comparer, conseiller, dire qu'on est d'accord ou non

Attitude de l'interlocuteur:

Interlocuteur tolérant, pauses, demande d'aide ou de reformulation autorisée

NIVEAU B1 « seuil »

Utilisateur indépendant. Capable de se débrouiller dans toutes les situations de la vie quotidienne et d'échanger des informations et idées avec un locuteur natif

Thèmes:

Vie quotidienne, loisirs, travail, santé, école, vie de quartier, actualité, informations techniques dans un domaine d'intérêt

Lecture et Ecrit:

- lire de façon fine un article lié à ses centres d'intérêt
- rédiger un texte articulé, dans son domaine

Oral:

- soutenir une discussion avec un natif
- exprimer ses opinions
- argumenter, débattre

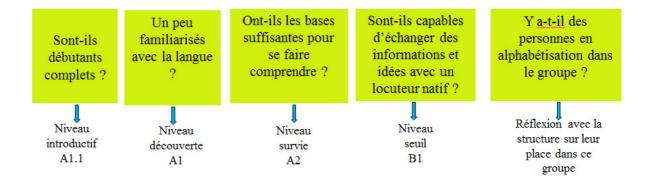
Attitude de l'interlocuteur :

L'interlocuteur n'adapte pas spécialement son niveau de langue (communication en milieu homoglotte). Reformulations possibles.

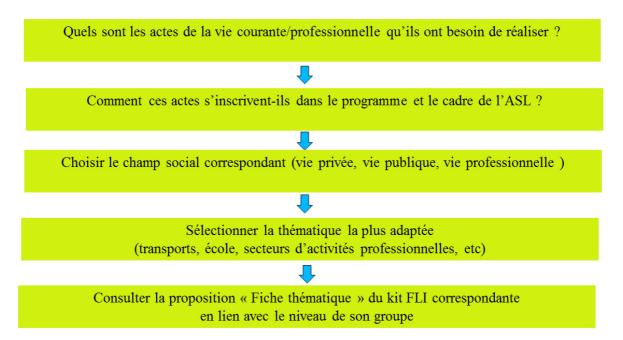
IV. COMMENT UTILISER LE KIT PEDAGOGIQUE FLI?

Tout intervenant en cours de FLI ou ASL peut facilement utiliser le kit pédagogique FLI comme support de base pour créer son cours ou pour animer une séance avec son groupe (en adaptant la proposition d'animation si nécessaire).

Repérer (ou confirmer) le niveau linguistique à l'oral de son groupe



2. Identifier les besoins socio-linguistiques ou professionnels de son public



Le formateur prend donc connaissance du contenu d'une fiche thématique pré-sélectionnée selon l'analyse ci-dessus, pour avoir une vue d'ensemble :

- o des informations à transmettre sur le sujet,
- o des supports existants (documents authentiques, sites Internet, ressources didactisées, images, etc),
- o des actes de langage pouvant être enseignés,
- o des valeurs citoyennes associées (voir annexe 6)
- o des idées de mises en situation proposées (jeux de rôle en classe, réaliser une tâche à l'extérieur...)
- L'utilisation des fiches thématiques n'est donc pas linéaire. Elles permettent de concevoir une animation de cours en fonction des demandes et des besoins du groupe.
- Après avoir consulté la fiche thématique pour en tirer ses propres idées de séances, il est possible dans un second temps de vérifier si une fiche pédagogique a été élaborée sur le sujet et pour le même niveau de langue que celui de son groupe.

La fiche pédagogique proposée peut ne pas correspondre aux besoins des apprenants. Il sera à ce moment-là nécessaire de créer de toutes pièces une animation (éventuellement en reprenant la base méthodologique du kit – voir annexe 4 : modèle de fiche pédagogique) pour répondre au mieux aux attentes des participants.

⇒ Si l'une des fiches pédagogiques répond aux besoins d'apprentissage linguistique du groupe, le formateur pourra en suivre la trame et proposer les activités correspondantes, tout en veillant toujours à adapter le contenu au public, au niveau de langue, à leurs connaissances préalables, etc.

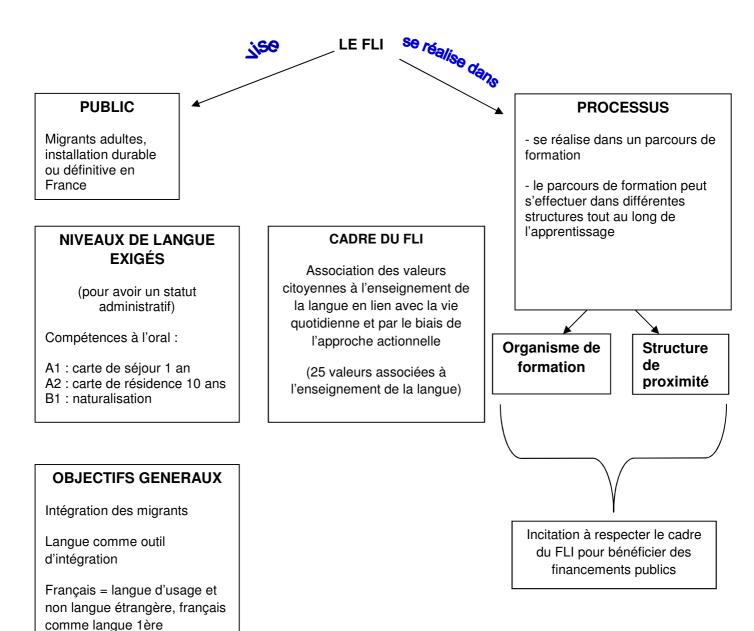
<u>N.B.</u>: le CRAPT CARRLI est votre interlocuteur pour former vos équipes à l'utilisation et à la diffusion des kits pédagogiques FLI au sein des structures de proximité alsaciennes.

Contact : Patricia LEJEUNE, Chargée de mission, Appui au réseau linguistique FLE/FLI patricia.lejeune@ac-strasbourg.fr / 03 88 23 83 28

GUIDE DU FORMATEUR

ANNEXES

Schéma « Cadre du FLI »



Passage des ASL au FLI

Evolution de la politique d'intégration pour les migrants : - niveau B1 oral pour la naturalisation - Français langue première - démarche qualité et parcours progressif Différentiel Enjeux du cadre ASL Intégration sociale et insertion socioprofessionnelle - Niveaux d'exigence - Démarche qualité pour les structures Enjeux du cadre ASL Intégration sociale et insertion socioprofessionnelle (cf PRIPI)

Objectifs de formation FLI	
Association des 25 valeurs avec l'apprentissage de la	
langue (par le biais de l'approche actionnelle)	
pour une intégration sociale, une intégration économique	
et une intégration citoyenne	
Différentiel	Objectifs de formation en ASL
Association systématique des valeurs citoyennes à	Connaissance des services et dispositifs publics
l'apprentissage de la langue	Connaissance des règles et des modes de
	fonctionnements de la société
	Sensibilisation à la langue

Niveau d'exigence de la démarche FLI	7
Triveda a exigence de la demarche i El	
Pour la naturalisation, niveau B1 oral	
Pour obtenir la carte de résident, niveau A2	
Pour la carte de séjour, niveau A1	
Formateurs en capacité de donner des indications de	
niveaux	
Différentiel	Niveau d'exigence ASL
Etre en mesure de donner une indication de niveau	
(entretien- suite de parcours)	Pas d'objectifs précis en termes d'atteinte d'un niveau
	de langue
Réaliser l'action dans une logique de parcours	

Les critères du FLI

Qu'est-ce que le FLI ?	C'est du FLE contextualisé. Le contexte : l'apprentissage du français en		
Dublic	France pour une utilisation et des actions quotidiennes.		
Public	Tout migrant adulte ayant pour projet de s'installer durablement en France.		
	ridice.		
Objectifs du public	- Vivre en France, y travailler, y éduquer ses enfants,		
concerné	- Obtenir un titre de séjour (carte de séjour temporaire, carte de		
	résident, etc.),		
	- Eventuellement acquérir la nationalité française.		
Dispositifs de formation	Dispositifs d'apprentissage de la langue de l'OFII		
	ASL (Atelier de socio-linguistique)		
	Formations d'accompagnement à la scolarité pour les parents		
	(type « Ouvrir l'Ecole aux Parents »)		
	 Actions de formation conventionnées par Pôle Emploi 		
	Actions de français à visée professionnelle		
	Actions de trançais à visce professionnelle		
Lieux d'apprentissage	L'apprentissage peut débuter dans le pays d'origine mais se fait		
(géographiques)	principalement en France.		
Lieux d'apprentissage	- Alliance française/Instituts français (avant l'arrivée en France)		
(structures)	- Organismes de formation		
(ou dotal co,	- Structures de proximité		
Contexte linguistique	- Situation d'immersion, contexte homoglotte.		
	→ Le français est la langue d'usage du quotidien.		
Finalités de	- Intégration sociale, professionnelle et économique en France		
l'apprentissage	- Devenir citoyen français.		
Objectifs pédagogiques	Développement de l'autonomie personnelle, sociale et professionnelle		
	Appropriation de la langue, de la culture et des usages français.		
Contenus pédagogiques	- Travailler l'interculturel pour aller vers le co-culturel,		
	- Activités sociolinguistiques,		
	- Apprentissage des outils d'intégration dans la société française,		
	notamment par une connaissance des principes fondamentaux de la		
	République française.		
Approche pédagogique	Approche actionnelle : accomplir une tâche de la vie quotidienne.		
	Exemples: inscrire son enfant à l'école, ouvrir un compte bancaire, etc.		
Partenariats	Faire appel aux professionnels de santé, de l'éducation, des		
	représentants de la loi, etc. pour intervenir en classe – organiser des		
	visites à l'extérieur pour les groupes		
Multiplicité des	- Apprentissage diplômant (finalité = diplôme), formel (le cours de		
situations	français) ou informel (la vie courante),		
d'apprentissage	- Apprentissage guidé ou non-guidé.		
Degré d'hétérogénéité	Classes très hétérogènes car les personnes viennent avec un projet		
	(professionnel et/ou familial) qui leur est propre et ont un niveau de		
	scolarisation différent.		
	Il est donc indispensable d'individualiser l'apprentissage et de mettre en		
	place une pédagogie différenciée.		

MODELE DE FICHE THEMATIQUE VIERGE

français langue d'Intégration

I. VIE PERSONNELLE Fiche 2: L'ARGENT ET LES SERVICES BANCAIRES-Niveau A1.1

NIVEAU A1.1

« Introductif » : on apprend la langue mais aussi à lire et à compter, à raisonner, à se repérer dans l'espace et le temps

Nb mots: 300 mots « Notion de phrase »

Thèmes:

Moi, ma famille, mes amis, ma maison, mes besoins concrets vitaux

Ecrit:

- Ecrire son nom, son adresse, faire une liste de mots, d'actions
- Lire et comprendre une étiquette, un pictogramme, un panneau, un formulaire, une affiche, un mode d'emploi illustré

Oral:

- Comprendre une indication simple. Un ou deux énoncés éventuellement reliés par « et, mais, ou »
- poser une question, répondre à une question

Attitude de l'interlocuteur: Interlocuteur coopératif et bienveillant

Informations et supports

Informations:

Supports:

Actes de langage

Valeurs citoyennes

Partenariats

Mises en situation (perspective actionnelle)

MODELE DE FICHE PEDAGOGIQUE

FICHE PEDAGOGIQUE

		FICHE PEDAGOGIQUE		
	Thématique :			
Contenu:				
	Annexes :			
	N°1:			
	N°2 :			
	N Z :			
Duddie .	Dunés totals de toutes la			
Public :	Durée totale de toutes le	s activites :		
Niveau:				
Inscription	des participants :			
	té nécessite-t-elle l'inscription préalable des participants			
	e mobilisation d'un partenaire extérieur, afin de s'assurer que les personr	nes seront nrésentes)		
(ci, eii cas u	e mobilisation d'un partenaire exterieur, ann de s'assurer que les personi NOI			
	UUI NUI	IN		
	e actionnelle			
Situation à	présenter :			
Dároulous	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
Dérouleme				
Activité 1 :		Durée :		
Thème :				
meme .				
-				
Modalité d	'animation :			
Travaux en sous-groupes :				
	0 k			
Comment				
Supports:				
Mise en co	mmun des travaux en sous-groupes :			
L'évaluatio	n formative :			
Levaluatio	ii ioiiiiative .			

GLOSSAIRE DES MOTS-CLES UTILISÉS DANS LA FICHE PEDAGOGIQUE

APPROCHE ACTIONNELLE

Tout locuteur, quelle que soit la langue utilisée et quel que soit son âge, est d'abord un acteur social qui évolue dans un environnement au sein duquel il réalise des actes, y compris de parole. Cet environnement peut être personnel, public, scolaire, professionnel.

Cette perspective met en évidence le lien naturel entre l'acte de parole et sa finalité, entre le dire et le faire. En contexte scolaire, où l'apprentissage de la langue est l'objectif final, il est possible de créer des situations où la langue sera utilisée pour faire quelque chose. La mobilisation des compétences cognitives, culturelles, linguistiques autour d'un projet donne du sens à l'apprentissage et accroît la motivation de l'élève. Cf CECR

L'approche actionnelle, reprenant tous les concepts de l'approche communicative, y ajoute l'idée de tâche à accomplir dans les multiples contextes auxquels un apprenant va être confronté dans la vie sociale. Elle considère l'apprenant comme un acteur social qui sait mobiliser l'ensemble de ses compétences et de ses ressources (stratégiques, cognitives, verbales et non verbales), pour parvenir au résultat qu'il escompte : la réussite de sa communication langagière (C. Tagliante 2006)

ACTIVITE

Si on se réfère au processus d'apprentissage, une activité a le sens d' « activité d'apprentissage » que l'on retrouve lors de la mise en place de parcours de compréhension orale ou écrite, signalé par des expressions comme « relevez, soulignez, repérez, retrouvez, identifiez ... »

Elle peut renvoyer aussi à la production orale ou écrite où elle acquiert le sens d'«activité communicative » réelle ou simulée.

Il existe aussi des « activités métalinguistiques » qui sont des activités de réflexion sur la langue.

EVALUATION FORMATIVE

Elle se pratique pendant la durée d'un apprentissage et mesure les progrès de l'apprenant par rapport à un objectif donné. C'est l'occasion de faire le point à la fois sur les compétences considérées comme acquises et sur les problèmes rencontrés au cours du processus d'apprentissage. Pour l'enseignant, elle constitue un indicateur par rapport au déroulement de son programme et un signal quant aux éventuelles difficultés du groupe.

Apprendre et enseigner avec le multimédia – Nathalie Hirschsprung p 49

EXERCICE

Un exercice est une tâche langagière ponctuelle à caractère répétitif, contraint et métalinguistique marqué, tâche demandée par le professeur aux étudiants et évaluée par lui. L'exercice vise un point spécifique de la langue que l'élève est appelé à travailler, sur consigne précise ou modèle, de manière répétitive (5 ou 6 essais minimum) pour qu'il puisse exécuter la tâche facilement et faire l'objet d'une évaluation de la part de l'enseignant. H. Besse

TÂCHES

Dans la perspective actionnelle envisagée par le CECR, le mot « tâche » est défini comme « toute visée actionnelle que l'acteur se représente comme devant parvenir à un résultat donné en fonction d'un problème à résoudre, d'une obligation à remplir, d'un but qu'on s'est fixé. il peut s'agir tout aussi bien, suivant cette définition, d'écrire un livre, de faire une partie de cartes, de commander un repas dans un restaurant, de traduire un texte en langue étrangère ou de préparer en groupe un journal de classe ».

Manuel de formation pratique pour le professeur de FLE, Clé inter 2008

SCENARIO PEDAGOGIQUE

Le scénario met en scène une situation concrète avec un problème à résoudre. Il s'agit d'une tâche complexe à réaliser, qui suppose l'enchaînement d'une série de micro-tâches communicatives :

- En lien avec un rôle assumé par le candidat
- En vue d'aboutir à l'accomplissement d'une mission en fonction d'un objectif donné et de contraintes identifiées

Le scénario doit permettre à l'apprenant de comprendre : qui ? pour qui ou pour quoi ? Où ? Comment ? Il permet de mettre en œuvre des <u>compétences actionnelles</u>, c'est-à-dire un savoir, des aptitudes, des attitudes adaptées. Cf CECR

Liste des 25 fiches portant sur les principes, les valeurs et les usages de la société française (Document de la DAAEN)

Sommaire

Fiches	Pages
1 - La démocratie	4
2 - La loi, traduction de la volonté générale	5
3 - La séparation et l'équilibre des pouvoirs	6
4 - Le droit de voter et d'être élu	7
5 - Le respect des opinions	8
6 - La France est une République	9
7 - La liberté	10
8 - L'égalité	11
9 - La fraternité	12
10- La laïcité	13
11- L'égalité des hommes et des femmes	14
12- Le droit à l'instruction	16
13- Le devoir de défendre la Nation	17
14- Le droit à une justice équitable	18
15- La protection de la propriété	19
16- Le devoir de contribuer aux dépenses collectives	20
17- La libre-entreprise	21
18- Le respect du corps humain	22
19- Le respect de la vie privée	23
20- La liberté individuelle	24
21- La protection des salariés	25
22- La liberté de conscience et d'expression	26
23- Les règles de politesse	27
24- Le respect de l'espace public et des institutions	28
25- La tolérance	29